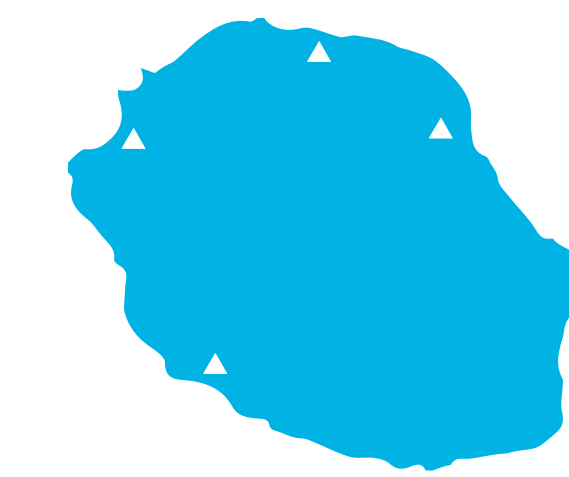




# PILIER 2 : ENGAGER LA 2ÈME GÉNÉRATION DES GRANDS CHANTIERS

## Les Grands Projets Réunionnais de Transports, Déplacements, Intermodalité & Monorail



### Les Parkings Relais & Aires de Covoiturage



Un parking relais ou P+R est un espace de stationnement, situé en périphérie d'une ville et destiné à inciter les automobilistes à accéder au centre-ville en transport en commun en leur permettant de garer leur véhicule dans un parking de surface ou fermé, ceci jusqu'à leur retour.

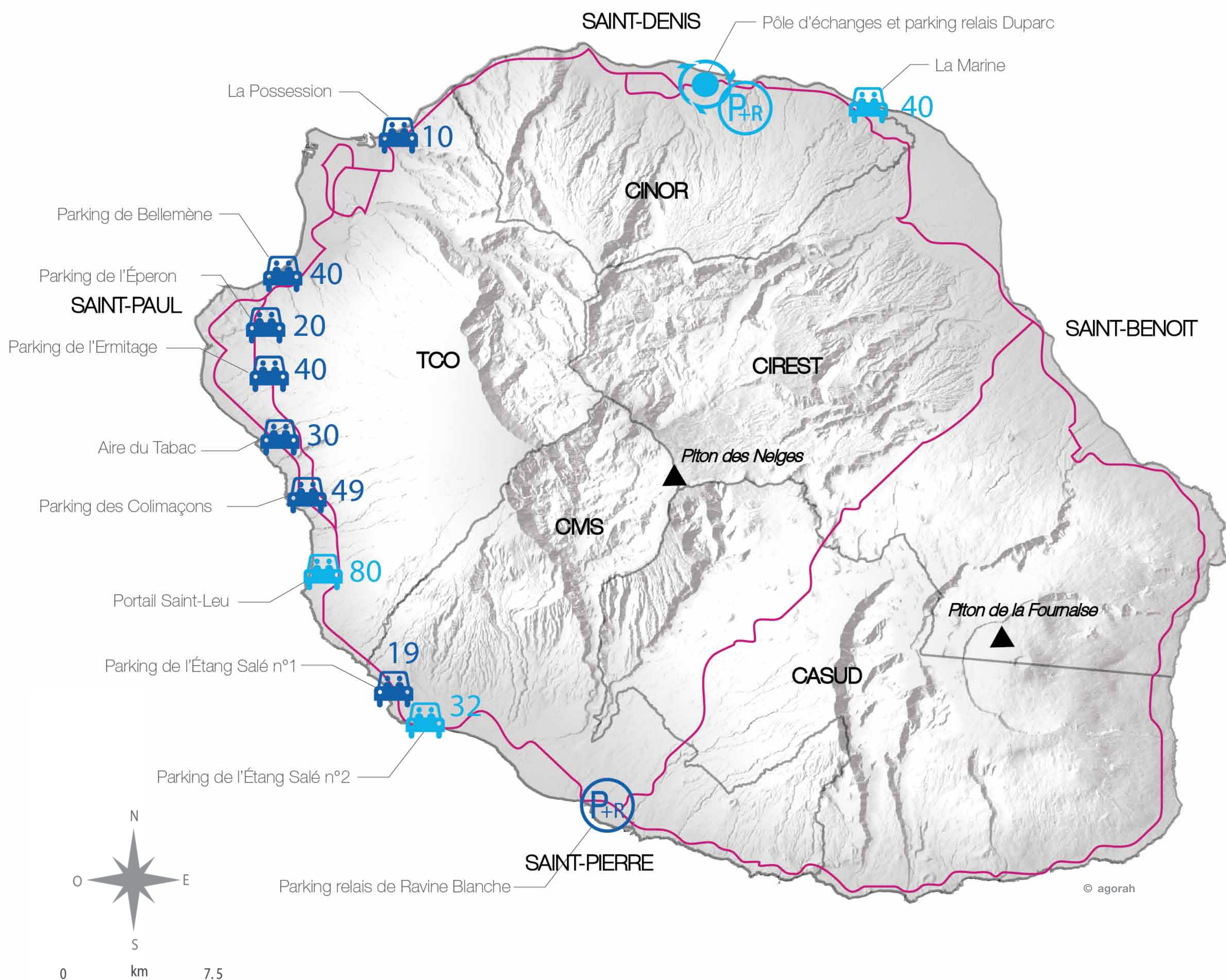
Les aires de covoiturage sont des lieux sécurisés et identifiés où les covoitureurs peuvent se poster pour attendre leur conducteur. Ils sont également aménagés de façon à pouvoir y laisser une voiture, afin de n'utiliser qu'un véhicule pour plusieurs personnes.

#### La thématique en chiffres

**10 aires**  
de covoiturage

plus de **400 places**  
de stationnement

**2 parkings relais**



Le développement des transports en commun doit être accompagné d'une politique volontariste en termes d'offre de stationnement. L'objectif des parkings relais (P+R) est de faciliter la pratique de l'intermodalité grâce à leur aménagement à proximité immédiate des principaux pôles d'échanges.

L'aménagement des aires de covoiturage vient faciliter et encourager la pratique du covoiturage qui s'est développée lors de la mise en service de la Route des Tamarins en 2009.

La création de parkings relais et d'aires de covoiturage doit entrer en cohérence avec les réseaux de transports en commun du territoire afin de faciliter l'intermodalité. Il s'agit également d'observer le développement de nouvelles pratiques afin de pouvoir répondre aux besoins des usagers.

La Région Réunion a consacré plus de 6 millions d'euros pour le développement du covoiturage et lance dès 2016 un appel à projet autour de cette thématique.

